

**PROCÈS VERBAL**

de la séance du Conseil d'Etablissement du LFAC  
du MARDI 20 septembre 2022



**Lycée franco-australien de  
Canberra**

Lycée franco-Australien/TPS  
NSW Crescent – BARTON ACT 2600  
Tel :61423388  
CANBERRA AUSTRALIE

**Ordre du jour :**

**I. Conseil d'Etablissement**

- 1 – Mise en place de nouveau Conseil d'Etablissement
- 2 – Approbation de l'ordre du jour

**II. Affaires pédagogiques**

- 3- Projets d'Etablissement 2022-2024
- 4- Charte de LFAC

**I-Questions diverses :**

N° et Nature des questions traitées	Nombre d'annexes
I - ETABLISSEMENT	
II- AFFAIRES PÉDAGOGIQUES	

La présidence du conseil est assurée par Mme Florence LLOPIS

Proviseure

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Isabelle REYNIER,  
représentante des enseignants du primaire.

La Présidente,

La Secrétaire,

PROCÈS VERBAL



de la séance du Conseil d'Établissement du LFAC  
du MARDI 20 septembre 2022  
de 16h 30 à 17h58



OBJET : **INTRODUCTION**

La Principale présente les membres de l'assemblée et leur souhaite la bienvenue.

Présents

Parents : Mme Lewis, Mme Minois, Mr Cassagne

Enseignants : Mme LLOPIS (proviseure), M. Jason HOLMES (principal australien), M. Patrice PICHE (Directeur français du primaire), Mme Sarah Moncuquet (enseignante représentante du cycle 3), Mr Guilhem Pellefigue (enseignant représentant du cycle 2), Mme Isabelle Reynier (enseignante représentante du cycle 2)

Quorum : le conseil d'établissement comporte 12 membres, pour que le conseil puisse avoir lieu, il faut la moitié + 1 membre.

Donc avec 8 membres aujourd'hui, le conseil peut siéger.

Le quorum de 7 étant atteint, le Conseil D'établissement peut siéger.

Madame la Proviseure ouvre la séance à 16h30.

Elle présente les excuses de Mia Jones (représentante de l'administration), Aurélie Le Nevez (représentante des enseignants du secondaire), Mr Toucas (COCAC) qui ne peuvent être présents.

Madame la Proviseure donne lecture de l'ordre du jour:

- 1) Approbation du projet d'établissement
- 2) Approbation de la charte de l'établissement



L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.



**PROCES VERBAL**

de la séance du Conseil d'Établissement du LFAC  
du MARDI 20 septembre 2022



**OBJET : AFFAIRES PEDAGOGIQUES**

**Point n°II-1- Projet d'établissement 2022-25**

Le projet d'établissement devra s'aligner avec le Strategic Plan de Telopea Park School  
Il est étoffé avec des actions.

Il inclura les remarques des membres du conseil.

Ce projet sera soumis au Board (conseil d'administration australien) et pourra se mettre en œuvre  
en janvier 2023.

Remarque de Mme Minois : les familles souhaitent être informées avant les inscriptions sur quel est  
le projet de notre école, quelles implications pour le programme bilingue, le : « strategic plan » de  
l'établissement.

Informé que c'est un engagement de choisir le courant français.

Point soulevé sur le besoin de justifier d'un niveau d'anglais après un baccalauréat français pour  
entrer dans une université française.

Point soulevé sur les années de 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> effectués en accéléré sur 18 mois.

Travailler notre communication pour dire que le courant français n'est pas plus difficile que le  
programme IB ou le courant australien.

- Expliciter le profil d'élève académique et qui auront un meilleur ATAR
- Expliquer les **différences avec IB** et expliquer que si les familles soutiennent leurs enfants  
jusqu'en Terminale, le résultat pourra être meilleur.
- Rendre plus attractif via le site web

Expliquer que dans le courant français, on peut finir à 17h mais qu'en IB, la demande de travail  
personnel et indépendant est plus forte.

**Message à faire passer aux familles qui veulent inscrire leur enfant dans notre établissement :**

-Vous voulez un enfant bilingue, cela implique un investissement / un engagement notamment  
pour être performant à l'écrit. Le bilinguisme n'est pas que l'oral.

**Présentation et rappel du projet d'établissement par Mme Llopis**

ACTIONS :

Une classe sensorielle a été créée

Plus d'espace pour la classe Bonus

Trouver un spécialiste pour les dépistages

FLSCO (expliqué par Florence aux parents représentants), on a ciblé une trentaine d'élèves  
concernés.

9 à 10 élèves par compétence.

Jason a signé un partenariat avec l'alliance française et l'ambassade pour avoir un stagiaire au  
trimestre 4 pour 6 mois et mettre en place cette classe de FLSCO.

On évaluera cette action FLSCO.

Remarques famille (Mme Minois) : avant il y avait une immersion pendant deux semaines en langue française à Telopea, une fois par semestre.

Proposer une classe, pour les familles qui se projettent vers le programme français, une section internationale (une section accréditée par EN avec maximum de 25% dans une langue étrangère) donc qui mènera vers un baccalauréat international. Donc proposer une classe sur les 4 qui aura 80/20 dans tous les niveaux.

Comment choisir ces enfants ?

Quels engagements des familles ?

Quelle possibilité de revenir dans le courant australien ?

L'accord binational ne précise pas le pourcentage mais demande juste des résultats aux examens.

Si les familles veulent seulement le français comme une seconde langue, proposer une classe avec 80 % anglais et 20% français.

Rq : comment cela va influencer les résultats du NAPLAN ?

Est-ce que les élèves seraient obligés de passer le NAPLAN ?

Si 80 % anglais, une maman dit que dans ce cas les élèves devaient aller dans une école complètement australienne comme Red Hill avec des cours français comme seconde langue.

Quel pourcentage pourrait-on envisager sur tout le primaire tel que 65/45 ou 75/25?

Si les familles voient les potentiels de cette classe 80/20, ils souscriront.

Dichotomie sur les attendus dans les deux courants, comme les devoirs.

Ouvrir des conférences débat avec l'alliance sur la culture française, des aides pour les familles

Aide : zoom conférence pour les devoirs organisés le samedi par exemple même si c'est payant. Que ce soit de la maison.

rq : familles de signer un contrat ?? CHARTE, engagement

Présentation du Label EFE3D: 3 niveaux "green school"

Niveau d'entrée en GS avec un niveau minimal de compréhension orale

Donner un avis en conseil de classe et de conseil de cycle : donc choisir une autre école, ou apporter des aides avec implication des familles. Conseil de classe de 6<sup>ème</sup> donnera un avis favorable ou défavorable à la poursuite dans le courant français

Communiquer dès le trimestre 3 avec les familles sur cet avis défavorable

Mise en place d'un trimestre d'essai en Year 7/ 5<sup>ème</sup>.

Rendre cette procédure plus simple et moins culpabilisante pour ce changement.

Après cette période d'essai, les élèves devront attendre le conseil de classe pour changer de courant.

Quel impact pour intégrer le courant anglais ? Jason répond que ce sera possible.

Rq : l'appeler différemment que période d'essai, mais seulement une procédure administrative. « stream change policy »

Aller au cinéma au moins un fois par trimestre avec débat

Site internet : Créer un comité de parents, élèves, enseignants sur quoi communiquer sur notre site et quelles informations sont nécessaires quand on arrive à Canberra et Telopea.

**1) Le projet est adopté par les 8 membres présents.**

**Rq : des options sont à clarifier**

**Vote pour le Projet d'Evaluation du LIFV :**

**Pour : 8    Contre 0    Abstention 0**

**ACTE N : 2**

**Point n°II-2- La charte du LFAC à l'attention des familles**

2) Ecrire la charte en anglais

Rq : assurer que les familles françaises ou ayant scolarisé leurs enfants en école française soient prioritaires à Telopea. Florence répond que c'est le cas.

Clarifier l'intention de l'enseignement à Telopea pour les familles.

Vérifier que la traduction anglaise soit claire, renforcer la description de ce qu'est un enseignant français et comment ils vont travailler

Un graphique avec les échéances, quand on donne les avis, exemple :

6eme	Conseil de classe
Cycle 3	
Cycle 2	Avis du conseil des maitres
Kindy,	Entrée, niveau oral...

Ou exemple de présentation claire de notre organisation sous forme de tableau

GS		CP	CE1		...	Year 12
80 % français	20% anglais					
Evaluation trimestrielle						
		Avis du conseil de cycle 2				

**I understand that my child will attend the French program until Year 12**

Rq: Que se passe-t-il si l'on ne respecte pas la charte ?

Ce n'est pas un contrat, c'est plus une information, une base de discussion

Le primaire est un programme sur la méthodologie française avec devoirs et qui soutient le courant australien avec des méthodes.

Rq : Les enseignants français ont une liberté pédagogique en cohérence avec les

programmes français et en collaboration avec les exigences du contexte australien et la richesse d'un contexte bilingue.

L'enseignant français va faire un rapport scolaire tous les trois mois.

Qu'est-ce qu'on attend de l'enseignant ?

Des familles ?

De élèves ?

Mme La proviseure clôture la séance à 17h58.